



HAL
open science

Les identifications ethniques en Novempopulanie, Wasconie et Aquitaine dans l'Antiquité tardive et au haut Moyen-Âge (III^e - IX^e siècle)

Mathieu Pelat

► **To cite this version:**

Mathieu Pelat. Les identifications ethniques en Novempopulanie, Wasconie et Aquitaine dans l'Antiquité tardive et au haut Moyen-Âge (III^e - IX^e siècle). Travaux & documents, 2017, Journées de l'Antiquité et des temps anciens 2016-2017, 51, pp.191–212. hal-02267908

HAL Id: hal-02267908

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02267908>

Submitted on 2 Nov 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les identifications ethniques en Novempopulanie, Wasconie et Aquitaine dans l'Antiquité tardive et au haut Moyen Age (III^e-IX^e siècle)¹

MATHIEU PELAT

PROFESSEUR AGRÉGÉ D'HISTOIRE

LYCÉE MARIE CURIE, SAINT-BENOÎT-DE-LA-RÉUNION

La notion d'ethnicité est très contestée, en grande partie du fait de son instrumentalisation par les Etats-nations en construction au XIX^e siècle et par l'extrême-droite. Aucun historien sérieux ne défend actuellement une nature biologique de l'ethnicité. Selon les anthropologues, elle désigne l'attribution d'origines communes à un groupe dans le cadre d'une différenciation par rapport aux autres groupes². Pour la période antique, les notions de « romanité » et de « romanisation » sont débattues : l'Aquitaine, comme les autres provinces de l'Empire, aurait été une société romano-provinciale, fruit des interactions toujours renouvelées entre les influences indigènes et romaines³. Pour le haut

¹ Cet article résume et prolonge mon travail de Master 2, soutenu par visioconférence, en juin 2016, entre l'Université de La Réunion et l'Université de Pau (M. Pelat, *Les identités ethniques en Novempopulanie, Wasconie et Aquitaine dans l'Antiquité tardive et au haut Moyen Age (III^e-IX^e siècles)*. Pau : UPPA, mémoire dactylographié, 2016, 162 p.). Ce mémoire est disponible sur la plateforme Dumas (<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01426168>). Je tiens à remercier vivement M. Bouchet, Maître de Conférences à l'Université de La Réunion, qui m'a invité à cette JATA, ainsi que M. Marcadé, cartographe au laboratoire de cartographie appliquée de l'Université de La Réunion, dont les compétences m'ont été très utiles pour la réalisation des cartes. Je dédie mon travail à la mémoire du professeur d'histoire médiévale J.-P. Barraqué, trop tôt disparu, qui m'avait proposé ce sujet. Toute ma gratitude va également à ma directrice de recherches, Mme V. Lamazou, Maître de Conférences à l'université de Pau, dont les conseils et les encouragements m'ont été très précieux, et à P. Voisin, professeur de Chaire Supérieure au lycée Louis Barthou de Pau, qui m'a fait bénéficier de ses compétences de grammairien. Enfin, je remercie M. Pozo et son directeur de thèse, le professeur J. J. Larrea, qui m'ont communiqué leurs travaux respectifs sur la Vasconie espagnole, y compris avant publication.

² Audrey Brecker, « Ethnicité, identité ethnique. Quelques remarques pour l'Antiquité tardive », dans *Gerión*, 2014, vol. 32, p. 289-305. Note 4.

³ P. Le Roux, « La romanisation en question » dans *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2, 2004, p. 287-311. Dans ce cadre, les identifications ethniques se feraient à plusieurs échelles – celles de la cité, de ses subdivisions (les *pagi*), de la province et bien sûr, de l'Empire. L'historiographie actuelle affirme que Rome aurait cédé à une demande identitaire des Aquitains du sud de la Garonne, en créant, au III^e siècle, la province

Moyen Âge, le débat historiographique porte sur la théorie de l'ethnogenèse, au moment de la création des royaumes barbares, à la fin du V^e siècle⁴. Certains arguments peuvent justifier l'examen de la notion d'identité ethnique dans le cas de l'Aquitaine et de la Wasconie. Ainsi, l'attachement tardif à l'Empire des Aquitains, défendu par M. Rouche, est remis en question. Quant à R. Mussot-Goulard, elle soutient que l'originalité de la Novempopulanie aurait été renouvelée par une identité montagnarde wasconne, favorisant la création d'un duché autonome dès le VII^e siècle. Peut-on parler de la création de peuples (ethnogenèse) ou faut-il expliquer l'émergence de la Wasconie et de l'Aquitaine par les circonstances politiques ?

LES ORIGINES SUPPOSÉES DE DEUX IDENTITÉS ETHNIQUES DANS LE PASSÉ IMPÉRIAL ET LES APPORTS BARBARES

Une « identité régionale » attestée en Novempopulanie ?

Une relecture des sources nous incite à relativiser les arguments souvent invoqués à l'appui d'un supposé conservatisme indigène.

Les témoignages difficiles à analyser de l'historiographie antique

Pour César et Strabon, les Aquitains situés au sud de la Garonne sont un peuple original, différent des Gaulois, notamment par leurs langues et leurs institutions. Pour autant, une simplification est probable. En effet, l'archéologie semble attester une perméabilité de l'Aquitaine aux influences extérieures, au moins dès l'âge du Fer, surtout dans sa partie orientale, le long de l'axe garonnais⁵. Nous nous rallions aux conclusions de M. Bats pour lequel la grande Aquitaine augustéenne, des Pyrénées à la Loire (carte 1), découlerait d'un « souci

de Novempopulanie, distincte des Aquitaines « gauloises » (carte 1) – ce qui nous semble demander un réexamen.

⁴ Audrey Brecker, « Ethnicité... », *op. cit.* Du point de vue de l'école dite « de Vienne » (H. Wolfram, W. Pohl), les peuples barbares auraient eu une unité culturelle, liée à des mythes fondateurs – transmis oralement puis transcrits dans des « récits des origines » – dont le rôle dans l'ethnogenèse ou constitution des royaumes romano-barbares aurait été fondamental (carte 2). La présence de tombes « habillées », c'est-à-dire avec dépôts d'objets, permettrait d'identifier archéologiquement une culture matérielle propre à un peuple. Au contraire, selon l'école dite de « Toronto » (W. Goffart), les royaumes barbares seraient des créations purement politiques.

⁵ P. Gardes, « Territoires et organisation politique de l'Aquitaine pré-augustéenne. Pour une confrontation des sources », dans D. Garcia, F. Verdin (dir.), *Territoires celtiques. Espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale*. Paris : Errance, 2002, p. 48-65.

d'équilibre » administratif plus que d'une tentative de juguler un « particularisme aquitain », potentiel foyer de troubles⁶.

La question très complexe de la langue aquitanique

L'Aquitaine césarienne était probablement une zone trilingue où étaient parlés l'aquitain mais aussi le gaulois et le latin – ce qui était une situation courante dans l'Antiquité⁷. L'aire d'expansion de l'aquitain aurait pu être comprise entre la Garonne et l'Ebre (carte 1). Pour autant, l'Aquitaine orientale témoigne de phénomènes de contacts, typiques de sociétés multilingues, car on relève des noms latins mais aussi gaulois, ainsi que des formes hybrides⁸. Il n'y aurait donc pas de repli identitaire.

L'inscription d'Hasparren (carte 1) : un marqueur d'identité régionale et de capacité d'intégration

Cette inscription sur un autel découvert en remploi au XVII^e siècle est souvent utilisée comme preuve de la forte identité ethnique de l'Aquitaine césarienne (carte 1)⁹. On peut reconstituer quatre vers en hexamètres dactyliques, dont nous proposons la scansion suivante¹⁰ :

⁶ M. Bats, « Strabon, les Bituriges Vivisques et l'Aquitaine de César et d'Auguste » dans A. Bouet, Fl. Verdin (dir.), *Territoires et paysages de l'Age du fer au Moyen Age*. Bordeaux : Ausonius, 2005, p. 14.

⁷ Certes, l'existence d'une langue aquitanique est mal attestée sous l'Empire. La documentation épigraphique, très approximativement datée du I^{er} au III^e siècle ap. J.-C., présente néanmoins des anthroponymes et théonymes en grande partie spécifiques – et proches de certains noms basques médiévaux, même si ces derniers apparaissent dans les manuscrits uniquement à partir du IX^e siècle (J. Gorrochategui, *Estudio sobre la onomastica indígena de Aquitania*. Bilbao : Universidad del Pais Vasco, 1984, 384 p.).

⁸ J. Gorrochategui, « Linguistique et peuplement en *Aquitania* » dans A. Colin, F. Verdin (dir.), *L'Age du fer en Aquitaine et sur ses marges*. Bordeaux : Ausonius, 2013, p. 25.

⁹ L'inscription a été éditée dernièrement par J.-P. Bost et G. Fabre (dir.), *Inscriptions latines d'Aquitaine. Landes et Pyrénées-Atlantiques*. Bordeaux : Ausonius, 2015, p. 108-111 où l'on trouvera une bibliographie complète.

¹⁰ Traduction (les passages litigieux sont soulignés) : « Flamine ainsi que *duumvir*, questeur et maître du *pagus*, Vérus, après avoir accompli auprès de l'Auguste sa charge de légat, a obtenu pour les Neuf Peuples qu'ils se séparent des Gaulois (suivant J.-P. Bost et G. Fabre) ou que les Gaulois s'unissent à ces peuples (selon la traduction de P. Voisin). De retour de la Ville (Rome), c'est au Génie du *pagus* qu'il dédie cet autel ». Selon l'hypothèse de P. Voisin, *optinuit* commande une proposition infinitive dont le verbe est *ungere* et le sujet *Gallos*, auquel renvoie le complément d'objet direct réfléchi *se. Populis*, situé à la charnière du vers, entre les deux coupes, est en quelque

Flāmēn ī|tēm|| dū(ū)m|vīr quaēs|tōr || pā|gīquē mā|gīstēr|
Vērūs ād|Aūgūs|tūm || lē|gātō|mūnērē| fūnctūs|
Prō Nōvēm |ōptīnū|īt || pōpū|līs || sē| iūngērē| Gāllōs
Ūrbē rē|dūx|| Gēnī|ō pā|gī|| hānc|dēdicāt|ārām|

D'après l'analyse qui fait autorité de J.-P. Bost et de G. Fabre, le notable local Vêrus aurait « obtenu pour les Neuf Peuples de se séparer des Gaulois » grâce à une ambassade à Rome, à la fin du III^e siècle¹¹. Ce serait la reconnaissance d'une « identité régionale » qui aurait débouché un peu plus tard, en 297, sur la création de la Novempopulanie, séparée des provinces gauloises d'Aquitaine (carte 1). Mais cette traduction du vers 3 nous semble devoir être rejetée, que ce soit pour des raisons grammaticales¹², du fait de la culture poétique de l'auteur¹³ et des emprunts au livre IV de *l'Enéide* de Virgile¹⁴. Enfin,

sorte deux fois compléments : une première fois à l'ablatif, comme complément de la préposition *pro*, et une seconde fois, au datif, comme complément d'attribution de *iungere*.

- ¹¹ J.-P. Bost et G. Fabre (dir.), *Inscriptions ...*, *op. cit.*, p. 108-111. Cette pratique des ambassades à Rome était courante : les cités gardaient ainsi une certaine autonomie, tout en rivalisant entre elles pour obtenir les faveurs de l'empereur (J.-M. Lassère, *Manuel d'Épigraphie romaine*. Paris : Picard, 2005, p. 393. C. Delaplace, *La fin de l'Empire romain d'Occident. Rome et les Wisigoths de 382 à 531*. Paris : PUR, 2015, p. 133).
- ¹² Reprise de la seconde lecture de l'inscription par Th. Mommsen, l'interprétation de J.-P. Bost et de G. Fabre repose en effet sur la lecture *seungere* (séparer) et non *se iungere* (s'unir).

Il faudrait alors proposer la correction suivante qui ne respecterait pas la métrique de l'hexamètre :

Prō Nōvēm |ōptīnū|īt || pōpū|līs || < sē > sē| iūngērē| Gāllōs

Cette solution paraît peu pertinente car le reste du poème est sans faute.

- ¹³ En effet, par des recherches dans les *Itinera electronica* de Louvain, nous avons découvert que le poète s'est inspiré de Lucrèce et de Virgile, au vers 1, ainsi que d'Ovide, au vers 2. Il a composé un *commaticum*, lequel « mêl(e) aux vers originaux, comme des citations, des emprunts à la grande poésie, souvent limités à quelques mots » (J.-M. Lassère, *Manuel...*, *op. cit.*, p. 8).

V. 1 :

Flāmēn ī|tēm|| dū(ū)m|vīr quaēs|tōr || pā|gīquē mā|gīstēr|

De rerum natura, IV, 1024 :

Flūmēn ī|tēm|| sītī|ēns|| aūt|fōntēm| prōptēr ā| moēnūm

Enéide, I, 115 :

Īn pū|ppīm|| fērīt|:ēxcūtī|tūr || prō|nūsquē mā|gīstēr|

V. 2 : *Vērūs ād|Aūgūs|tūm || lē|gātō|mūnērē| fūnctūs|*

Métamorphoses, X, 273 :

il existe une intertextualité entre le vers 3 et les passages de l'*Enéide* de Virgile (IV, 191-192) ainsi que des *Métamorphoses* d'Ovide (X, 270-299) qui renvoie à des unions – respectivement d'Énée et de Didon, de Pygmalion et de Vénus. Si la traduction que nous retenons est juste, elle prouverait la complexité d'une identité aquitaine plus inclusive que généralement supposée¹⁵.

Dans l'Aquitaine « celtique » : ni retour à des cadres préromains ni attachement inconditionnel à l'Empire

La disparition du cadre politique impérial et ses conséquences

Selon la thèse ancienne de C. Jullian, aujourd'hui abandonnée, les particularismes locaux auraient connu un retour en force en Gaule dès le III^e siècle. Ainsi, les révoltes bagaudes ont pu être présentées comme le symptôme d'un « nationalisme » gaulois, hostile à l'Empire. Plus récemment, pour M. Rouche, le succès de la romanité sur les populations aquitaines « gauloises », de la Garonne à la Loire, aurait été très fort¹⁶. Certes, un attachement des élites à la civilisation romaine est indéniable, au vu de l'« âge d'or » que connaissent les nombreuses *villae* aquitaines aux IV^e et V^e siècles, dont certaines se dotent d'un appareil

Tūrāquē|fūmā|bānt|| cūm|mūnērē|fūctūs ād| ārās
 14 V. 3 : *Prō Nōvēm|ōptinū|it || pōpū|līs || sē| iūngērē| Gāllōs*

Enéide, IV, 192 :

Cuī sē|pūlchr ā|vī|rō|| dīg|nētūr|iūngērē|Dīdō

Enéide, IV, 624 :

Mūnērā.|Nūllūs ā|mōr || pōpū|līs || nēc|foēdērā|sūntō

La construction de la clausule avec (*se*) *iungere* et un spondée est reprise du v. 192 – ce qui nous semble valider la lecture du v. 3 avec *se iungere* en deux mots. Par ailleurs, l'hypothèse grammaticale de P. Voisin, qui utilise deux fois *populis*, car placé à la charnière du vers 3, pourrait être confirmée par le v. 624 (dont on note les coupes et la structure métrique DDDS identiques). En effet, le terme *populis* est au même endroit, entre les coupes penthémimère et hephthémimère, et en position de complément d'attribution du verbe *sunto*. Ce dernier a deux sujets, *amor* et *foedera*, qu'il relie, de part et d'autre du vers.

¹⁵ Ainsi, les « Aquitains », au sens de César, seraient prêts à s'associer avec les Gaulois. De toute manière, le cadre impérial limitait les éventuelles revendications ethniques, à tendance séparatiste. L'identification du, ou des, peuples gaulois concernés n'est pas possible avec certitude. Nous avons formulé plusieurs hypothèses qui localiseraient ces Gaulois, classiquement, au nord de la Garonne ou même, de préférence, au sud du fleuve (les Bituriges, seul peuple gaulois attesté par Strabon au sud de la Garonne, sont, par exemple, un candidat sérieux). M. Pelat, *Les identités...*, *op. cit.*, p. 26-30.

¹⁶ M. Rouche, *L'Aquitaine des Wisigoths aux Arabes. Naissance d'une région*. Paris : EHESS, 1979, p. 13.

architectural de style monumental¹⁷. Pour autant, cela ne paraît pas transposable au niveau politique. Il semble en effet que la rupture ait été consommée, au V^e siècle, entre élites locales gallo-romaines et pouvoir impérial, incapable d'assurer la sécurité, mais qui continuait à prélever des impôts¹⁸.

La dissolution du modèle nobiliaire antique

L'identité nobiliaire romaine pourrait avoir disparu plus précocement que ne l'affirment la plupart des historiens médiévistes. Ces derniers défendent souvent une persistance du modèle de la « noblesse sénatoriale » – expression impropre puisque tous les sénateurs n'étaient pas nobles – jusqu'à Grégoire de Tours. Pour C. Badel, des transformations profondes sont intervenues avant même l'époque de Fortunat et de Grégoire (vers 570-vers 590)¹⁹. Selon cet auteur, la noblesse devient progressivement une distinction personnelle et non celle d'un groupe, ce qui empêche une frontière nette. Aucune fonction anoblissante précise n'est évoquée, à l'exception de l'épiscopat. Au VII^e siècle, on pourrait considérer que la noblesse romaine a définitivement disparu.

Les Aquitains : une marche disputée entre Goths et Francs mais des identités peu visibles

La position stratégique des Aquitains, entre monde hispanique et franc (carte 2) en fait non seulement un enjeu militaire et politique mais aussi un territoire ouvert à de multiples influences. Cela est-il visible au niveau des identités ?

Les limites de la toponymie et de l'archéologie

Le rôle de l'éphémère royaume wisigothique de Toulouse (416-507)²⁰ est très discuté dans la construction des identités aquitaines. La toponymie peut être utilisée, car certaines terminaisons en *ens* et en *anx* correspondraient à la présence de garnisons ou de familles wisigothiques (comme Tonneins). Si l'on peut

¹⁷ A. Bouet, *La Gaule Aquitaine*. Paris : Picard, 2015, p. 142. G. Bühner-Thierry, C. Mériaux, *La France avant la France (481-888)*. Paris : Belin, 2010, p. 105.

¹⁸ Il devenait plus simple pour les élites locales d'accepter une autorité barbare après l'échec d'un Empire gaulois sous protection gothique. J. Burbank, F. Cooper, *Empires. De la Chine ancienne à nos jours*. Paris : Payot, 2011, p. 63-68, 85 et p. 99-100.

¹⁹ C. Badel, *La noblesse de l'Empire romain. Les masques et la vertu*. Paris : Champ Vallon, 2005, p. 393.

²⁰ L'expression est contestée par C. Delaplace pour laquelle le cœur du monde wisigothique aurait été situé en Hispanie (C. Delaplace, *La fin de l'Empire ...*, *op. cit.*, p. 331). Les territoires de la Loire aux Pyrénées auraient eu un rôle de marche ou de glacis militaire défensif.

admettre que ces noms témoignent d'une présence wisigothique dans la région, des phénomènes d'imitation ne sont pas exclus, car les premières attestations écrites ne remontent qu'au XIV^e siècle. Quant aux trouvailles archéologiques dans l'actuelle Gascogne, elles sont très limitées et leur interprétation est contestable²¹. Certes, des évolutions sont perceptibles à la charnière des V^e et VI^e siècles, notamment l'adoption de l'inhumation habillée. Certains archéologues y ont vu la preuve d'une présence des Francs, après leur victoire de 507 sur les Wisigoths. Cependant, cette hypothèse « ethnique » n'est pas la seule possible : des pratiques culturelles auraient pu être empruntées aux Francs par les populations locales²².

L'arianisme et la culture gothique sont-ils insolubles dans l'identité aquitaine ? Un débat faussé

Des auteurs comme R. Mussot-Goulard et M. Rouche ont soutenu la réalité des persécutions des Wisigoths ariens sur les Aquitains nicéens. Le nicéisme catholique aurait joué un rôle capital dans l'identité aquitaine. Cela nous semble témoigner d'une confiance excessive envers Grégoire de Tours, source profranque qui défend Clovis en faisant de lui le champion du catholicisme²³. C'est également à tort que la culture de ces souverains gothiques a été souvent présentée comme spécifique et insoluble dans la romanité²⁴. Tout

²¹ Seuls de rares objets (fibules en arbalètes, peignes à dos rond), trouvés pour la plupart dans des *villae* gallo-romaines, sont attribués aux Wisigoths (R. Mussot-Goulard, *Histoire de la Gascogne*. Paris : PUF, 1996, p. 33).

²² J. J. Larrea, *La Navarre du IV^e au XII^e siècle. Peuplement et société*. Paris : De Boeck, 1998, p. 100-104. M. Pozo a montré que les Vascons espagnols avaient adopté, au moyen d'échanges culturels, aux VI^e et VII^e siècles, des pratiques funéraires en partie franques (M. Pozo, « *Vascones y Wascones. Las relaciones entre las dos vertientes de los Pirineos occidentales segun las fuentes escritas y los testimonios arqueológicos (siglos VI-VIII)* » dans *Les frontières pyrénéennes au Moyen Age (VI^e-XV^e s.)*. Nouvelles thèses, nouveaux débats. Colloque jeunes chercheurs 19-21 octobre 2011. Toulouse : Université du Mirail, p. 1-24).

²³ En effet, les divisions de l'aristocratie transcendaient les désaccords religieux. Ainsi, le fils de Sidoine Apollinaire – nicéen – a combattu contre les Francs au côté des Wisigoths ariens, à Vouillé. Par ailleurs, les Francs ont dû conquérir l'Auvergne (M. Pelat, *Les identités...*, *op. cit.*, p. 43-49).

²⁴ M. Rouche évoque « une autre langue et une autre culture » (M. Rouche, « Les Wisigoths en Aquitaine (418-507) », dans M. Rouche et B. Dumézil (dir.), *Le Bréviaire d'Alaric. Aux origines du Code Civil*. Paris : PUPS, 2008, p. 15). R. Mussot-Goulard a soutenu un prétendu mépris des souverains wisigothiques pour les vers latins sur la foi d'un passage selon nous mal interprété de Sidoine Apollinaire (Sidoine Apollinaire, *Lettres*, IV, 8. R. Mussot-Goulard, « Les Goths parmi les neuf peuples au V^e siècle » dans *Lapurdum*, I, 1996, p. 165). Le texte concerné est une formule de fausse modestie (M. Pelat, *Les identités...*, *op. cit.*, p. 49).

indique au contraire que ces souverains romano-barbares se sont lancés dans une *imitatio imperii* qui implique non seulement la protection des poètes et des belles-lettres, mais aussi une activité de législateur (code d'Euric par exemple) et de bâtisseur. Ainsi, le probable palais des Wisigoths a été découvert, à Toulouse, sous l'hôpital Larrey, en 1988-89. Plus récemment, en 2011, la fouille d'un grand bâtiment a révélé ce qui pourrait être le mausolée d'un roi wisigoth du fait de sa ressemblance avec celui de Théodoric à Ravenne²⁵.

SÉPARATION D'UNE IDENTITÉ WASCONNE ET D'UNE IDENTITÉ AQUITAINE OU BROUILLAGE DES ÉTIQUETTES ETHNIQUES (VI^E SIÈCLE-768) ?

Un rôle central des Wascons en Novempopulanie aux VI^e et VII^e siècles ?

Cette hypothèse repose surtout sur le témoignage de Grégoire de Tours qui atteste de violents raids wascons, provenant des montagnes pyrénéennes, sur la Novempopulanie, au VI^e siècle.

Grégoire de Tours : un témoignage peu fiable, inscrit dans une tradition historiographique

Il semble que Grégoire ait instrumentalisé à des fins politiques profranques une *gens* espagnole antique. Le choix des *Vascones* ne serait pas fait au hasard. En effet, l'évêque de Tours s'était rendu en Espagne et les révoltes vasconnes, côté espagnol, lui étaient probablement connues. Il s'agissait d'ethnicher le faible contrôle franc en Novempopulanie. Grégoire a enrichi la tradition antique qui dépeint les Vascons comme des barbares montagnards²⁶. Grégoire, lecteur probable et sélectif, notamment de Jérôme, a attribué aux Wascons une violence extrême qui s'exercerait surtout contre l'*ager* (vignes, champs), symbole de la civilisation romaine. Pour autant, même si l'archéologie ne confirme pas de raids dévastateurs²⁷, nous ne pouvons pas totalement exclure des expéditions de pillage en provenance d'Espagne.

²⁵ G. Bühner-Thierry, C. Mériaux, *La France...*, *op. cit.*, p. 52. Voir le compte-rendu en ligne des fouilleurs, Q. Cazes et J. Catalo, du possible mausolée découvert en 2011 : http://www.societes-savantestoulouse.asso.fr/samf/memoires/t_74/bull2014.htm.

²⁶ M. Pelat, *Les identités...*, *op. cit.*, p. 55-59. En effet, depuis Pline, le *saltus* montagnard, associé aux Vascons, personifie l'état de barbarie. Ces clichés littéraires, à visée polémique, ont été réactualisés et enrichis, à la fin du IV^e et au début du V^e siècle. Si la correspondance entre Paulin de Nole et Ausone (fin IV^e) reprend la tradition plinienne, d'autres auteurs, comme Prudence et Jérôme, ont complété la barbarie vasconne en lui rajoutant le paganisme ou l'hérésie, même s'ils n'en font jamais une caractéristique globale et contemporaine des Vascons.

²⁷ Mais il faut reconnaître que l'archéologie ne peut guère fournir de renseignements de ce type pour cette période. L'argument *a silentio* est donc particulièrement dangereux ici.

L'ethnisation de révoltes nobiliaires à répétition

Les aristocraties locales jouaient sur la menace wisigothique. En effet, la frontière des Pyrénées et donc des deux Vasconies, « espagnole » et « franque », constituait un enjeu stratégique pour les deux royaumes²⁸. Les potentats locaux pouvaient donc jouer sur les rivalités entre rois pour gagner honneurs, charges et autonomie. Le châtement des traîtres restait rare ou de courte durée, car les princes cherchaient avant tout à rallier les aristocrates à leurs causes respectives²⁹. Par ailleurs, ducs et comtes francs se sont rapidement intégrés localement par intermariages avec l'aristocratie gallo-romaine. Ainsi, le duc franc Bladaste s'est-il probablement enraciné en Wasconie, sans doute après la campagne de 581. Cet ancrage territorial d'une noblesse, au départ de fonction (comtes, ducs), la rendait plus difficile à remplacer.

La *Chronique* de Frédégaire confirme l'ethnisation de révoltes nobiliaires contre le pouvoir franc. En effet, elle reprend les stéréotypes ethnographiques de Grégoire sur les Wascons en rajoutant le parjure à leur caractère. Ces derniers seraient des montagnards barbares, auxquels on ne pourrait se fier³⁰. Toujours selon R. Mussot-Goulard, la création, en 629, d'un royaume de Wasconie, confié à son frère Charibert, aurait été la solution trouvée par Dagobert pour neutraliser ce territoire³¹. Mais cette théorie séduisante reste peu étayée³².

²⁸ Carte 2. L'éloignement des centres du pouvoir entraînait une autonomie de fait, sauf, bien sûr, pendant les campagnes militaires destinées à y mettre un terme. Mais ces dernières ne pouvaient qu'amener des soumissions temporaires, faute de pouvoir maintenir des troupes fidèles à demeure. Du côté franc, la situation était encore aggravée par les partages successifs, lesquels ont divisé la Novempulanie, comme le reste du royaume, ainsi que par la faide royale, à partir des années 570. G. Bühler-Thierry, C. Mériaux, *La France ...*, *op. cit.*, p. 149 et 159.

²⁹ Malgré l'autorité du duc Genialis, imposée aux Wascons à la suite de la campagne militaire de Théodebert II et de Thierry II, en 601-602, la Wasconie était encore loin d'être totalement contrôlée. En effet, elle a nécessité une réorganisation, en 626-627, sous l'autorité de Clotaire II. Les évêques d'Eauze, en particulier, ont été envoyés en exil. Mais ils furent vite rappelés, ce qui montre la dépendance du pouvoir royal, même envers des groupes aristocratiques rebelles.

³⁰ Tel est leur portrait, à charge, dans la *Chronique de Frédégaire* (IV, 21, 54, 57, 67 et 78) sur la campagne militaire de Théodebert II et de Thierry II. Selon R. Mussot-Goulard, l'autorité étrangère des ducs francs aurait été mal acceptée par les Wascons. Il nous semble cependant difficile d'attribuer aux Wascons une forme de conscience identitaire moderne avec aussi peu d'éléments disponibles (R. Mussot-Goulard, « Wascones ... », *op. cit.*, p. 269-270).

³¹ G. Bühler-Thierry, C. Mériaux, *La France ...*, *op. cit.*, p. 230. R. Mussot-Goulard, « Wascones ... », *op. cit.*, p. 268. R. Mussot-Goulard avance l'hypothèse d'une ethnogenèse wasconne. L'identité régionale serait notamment fondée sur le passé montagnard des Wascons malgré des apports barbares, wisigothiques notamment. Le

R. Mussot-Goulard a aussi analysé l'attestation par Frédégaire d'une *patria Wasconum* comme une preuve d'unité et de conscience identitaire wasconnes dès 635. En réalité, il s'agit d'une formule stéréotypée du chroniqueur³³. Quant à l'idée d'une expansion « basque », c'est-à-dire wasconne, dans le reste de l'Aquitaine, à partir du VII^e siècle, elle doit également être remise en cause³⁴.

Une prise d'autonomie politique plus marquée à la fin du VII^e siècle mais des marques d'identité qui restent ténues

La Wasconie et l'Aquitaine continuent à s'affirmer comme principautés périphériques, de même que la Bretagne, la Provence, la Bavière ou la Thuringe (carte 2). Cette prise d'autonomie politique, indéniable, débouche-t-elle sur la création d'une identité régionale ?

Des sources littéraires lacunaires et cryptées

Pour M. Rouche, la conscience identitaire aurait pu émerger en Aquitaine au début du VIII^e siècle. L'historien nous présente les Aquitains comme très attachés à leur premier prince, Eudes (qui apparaît dans les sources vers 700), ce qui nous paraît douteux³⁵. Il est encore moins probable que des « poèmes

« peuple (wascon), unifié dès le début du VII^e siècle », aurait « imposé la création d'un royaume, « bien propre des *Wascones* et de leur chef ».

³² En effet, la création du royaume wascon correspondait sans doute surtout aux objectifs pragmatiques du roi des Francs, Dagobert, qui désirait mieux contrôler les aristocraties locales et la frontière espagnole, tout en neutralisant la concurrence de son frère Charibert II. Ce dernier se voyait attribuer une sorte d'apanage à titre privé – ce qui est contradictoire avec la définition allodiale de R. Mussot-Goulard d'un royaume identifié comme « bien propre » (M. Pelat, *Les identités...*, *op. cit.*, p. 65-68).

³³ Dans son récit, tous les partenaires ou adversaires des Francs sont censés avoir une patrie sans qu'il y ait sur ce point de spécificité wasconne. Par ailleurs, les *seniores* wascons, convoqués à Clichy par Dagobert en 635, n'étaient sans doute pas à même d'obtenir leur auto-administration. R. Mussot-Goulard a vu dans ces *seniores* (au sens médiéval de « seigneurs ») un héritage d'un ancien sénat wisigothique, ce que rien ne permet d'étayer.

³⁴ M. Rouche, *L'Aquitaine...*, *op. cit.*, p. 99. *Contra* M. Pelat, *Les identités...*, *op. cit.*, p. 33-37.

³⁵ L'historien croit en trouver la preuve dans l'hagiographie de saint Pardoux, écrite en 743, où le saint à l'agonie (en 737) faisait allusion à la « trompette » d'Eudes (M. Rouche, *L'Aquitaine...*, *op. cit.*, p. 115. *Monumenta Germaniae Historica* [désormais abrégé MGH]. Munich : Institut allemand pour l'étude du Moyen Age, SSRM, VII, 21, *Vie de saint Pardoux*, p. 38-39). La généralisation nous semble excessive d'autant que, dans cette source, Eudes n'est désigné que comme « homme illustre » (*illuster vir*) et non comme prince, tandis que son fils Hunaud est présenté comme subordonné à

épiques (aient été) transmis à travers le peuple pendant et après le règne d'Eudes, exaltant sa grandeur et ses combats contre l'Islam »³⁶. Au final, les sources écrites n'accréditent pas l'idée d'une forte conscience identitaire aquitaine à l'époque du duché indépendant.

Un faciès archéologique spécifique à l'Aquitaine à partir du VII^e siècle ?

Certains archéologues ont voulu voir une confirmation de l'identité ethnique dans un « style régional aquitain », daté du VII^e siècle, qui aurait succédé au « faciès franc », considéré, à tort pour nous, comme la « représentation culturelle de la conquête » de l'Aquitaine, dans la première moitié du VI^e siècle. En effet, au VII^e siècle, les sépultures fouillées ne contiennent plus d'armes, mais des plaques-boucles de style spécifique³⁷.

Un brouillage des ethnonymes dans les sources franques pour dénigrer les Aquitaines indépendantes

Un portrait encore plus à charge des Wascons, barbares païens hérités de l'Antiquité

Les Wascons sont parfois affublés, dans les sources franques, d'étiquettes ethniques antiquisantes (*Vaccei*, *Vaceti*), visiblement reprises des *Vaccei* d'Isidore de Séville³⁸. Les *Vaceti* sont une invention complète du VIII^e siècle comme l'a bien montré R. Collins. Cet ethnonyme apparaît dans la *Continuation de Frédégaire*, lors de la conquête de l'Aquitaine par Pépin III au détriment du duc Waïfre,

l'autorité de Charles Martel. La victoire d'Eudes contre les Sarrasins à Toulouse, en 721, semble certes avoir eu un « grand retentissement », qu'atteste le *Liber Pontificalis*, mais rien ne nous renseigne sur les sentiments que la population aquitaine pouvait éprouver pour Eudes qui n'avait pu empêcher les pillages, francs ou sarrasins, en 731-732 (G. Bühner-Thierry, C. Mériaux, *La France ...*, *op. cit.*, p. 306).

³⁶ M. Rouché s'est appuyé sur trois cycles tardifs qui montreraient l'enracinement progressif d'une identité aquitaine (M. Rouché, *L'Aquitaine ...*, *op. cit.*, p. 115). Mais ces chansons de geste du XIII^e siècle présentent trop d'incohérences pour pouvoir être retenues comme des sources utiles pour la compréhension du VIII^e siècle.

³⁷ Deux techniques seraient constitutives d'un « type aquitain » (S. Lerenter), avec, d'une part, l'utilisation de bronze étamé (un motif figuratif ou géométrique se détache d'un fond en pointillé) et, d'autre part, le recours à de l'émail en champlevé. Cependant, la chronologie de ces plaques demeure assez imprécise. Comme le reconnaît J.-L. Boudartchouk, il est impossible de s'appuyer sur leur présence ou leur absence pour distinguer un Aquitain d'un individu étranger à la région (J.-L. Boudartchouk, « Quelques ensembles de mobilier d'époque mérovingienne, provenant de nécropoles » dans *Mémoires de la SAMF*, LX, 2000, p. 63).

³⁸ M. Pelat, *Les identités...*, *op. cit.*, p. 80-82.

dans les années 760³⁹. Il est indispensable puisque, comme nous le verrons, les Aquitains portent aussi le nom de *Wascones* chez le continuateur de Frédégaire : il faut donc trouver un moyen de distinguer les habitants de l'ancienne Novempouplanie. Le caractère attribué aux *Vaceti*, notamment la lâcheté, correspond à celui dont les Wascons sont traditionnellement affublés – comme tous les adversaires des Francs.

Des Aquitains romains ou transformés en Wascons par les Francs ?

M. Rouche a défendu l'idée d'une romanité persistante en Aquitaine jusqu'à la conquête carolingienne. Pourtant, le terme *Romanus* paraît peu fréquent, dans les sources écrites disponibles, pour désigner un Aquitain⁴⁰. De notre point de vue, l'utilisation de *Wascones* dans les sources franques comme équivalent d'Aquitains relève d'un brouillage volontaire de l'identité⁴¹. Les sources franques, presque systématiquement hostiles aux *Wascones*, ont probablement cherché à assimiler les Aquitains à des barbares, en ethnicisant ainsi leur refus de soumission suivant un processus que nous avons déjà vu⁴².

LA CRÉATION DE DEUX PEUPLES (V. 781-888) ?

Si l'ethnicité apparaît, dans les sources des VII^e et VIII^e siècles, comme une arme politique et non comme un instrument de cohésion interne des

³⁹ On le retrouve aussi dans la *Cosmographie* d'Aethicus Ister (MGH, QQ, 14, *Kosmographie des Aethicus*, p. 112).

⁴⁰ M. Rouche, *L'Aquitaine ...*, *op. cit.*, p. 395. L'historien s'est notamment appuyé sur un passage de la *Vie de saint Eloi*, datée du VIII^e siècle (MGH, SSRM, IV, 20, *Vita Eligii Episcopi Noviomagensis*, p. 711). Mais *Romanus* a alors un sens polémique, difficile à interpréter avec certitude. Nous n'avons pu trouver qu'une seule autre attestation de *Romanus*, applicable aux Aquitains, dans un passage de la *Continuation de Frédégaire* (MGH, SSRM, II, p. 180). M. Pelat, *Les identités...*, *op. cit.*, p. 86.

⁴¹ Certains auteurs ont cru y déceler une part de vérité, en supposant que les ducs de la principauté d'Aquitaine auraient utilisé les Wascons comme mercenaires. Mais l'hypothèse d'un réservoir humain méridional (que l'on trouve chez R. Collins par exemple) est aujourd'hui rejetée (J. J. Larrea, *La Navarre ...*, *op. cit.*, p. 127).

⁴² Il ne s'agissait plus de discréditer les Aquitains, mais bien de rallier rapidement les élites locales après des guerres extrêmement brutales. Toutefois, il ne semble pas que l'on puisse identifier dans ces sources l'origine d'un trait de caractère – l'infidélité à la parole donnée – souvent prêté aux méridionaux, en particulier aux Gascons. En effet, les autres principautés périphériques du monde franc, comme la Bretagne, et même un royaume étranger (la Lombardie) sont accusées d'un atavisme assez semblable qui ethnicise des révoltes régulières. Quant à l'ethnonyme *Aquitani*, il ne s'impose qu'après la conquête franque de l'Aquitaine, en 768. En effet, l'étiquette ethnique wasconne a alors perdu tout intérêt.

populations, la constitution du royaume carolingien d'Aquitaine (781) et de la principauté indépendante de Wasconie, au IX^e siècle, aurait pu changer la donne.

Une identité aquitaine fondée sur un royaume périphérique carolingien ?

Le royaume d'Aquitaine, créé pour Louis Le Pieux (781-814), troisième fils de Charlemagne, s'autonomise dès Pépin I^{er} (814-838). Un conflit dynastique éclate à la mort de ce dernier (838) entre Charles Le Chauve et Pépin II. Cette longue lutte (839-864) a été l'objet de débats historiographiques⁴³.

Une mémoire monastique qui laisse peu de place au particularisme aquitain

La charte de l'abbaye de Nouaillé (vers 840), au début de l'affrontement entre Pépin II et Charles Le Chauve, est interprétée par G. Pépin comme une marque de défense de leur identité par les Aquitains⁴⁴. Ces derniers refuseraient la domination des Francs de Charles Le Chauve. Mais, en réalité, le rédacteur est hostile aux princes aquitains qu'il qualifie de « tyrans ». J. Bellarbre a justement souligné l'absence « d'attachement sentimental significatif ou d'un particularisme quelconque » dans les *Chroniques de Moissac* (XI^e siècle) et *d'Aniane* (XII^e siècle). Il faut attendre Adémar de Chabannes (989-1034), moine aquitain, pour percevoir ce sentiment, de manière ténue, comme le précise J. Bellarbre⁴⁵.

Une mémoire laïque ? Le Waltharius, les « légendes des Aquitains » et le costume ethnique

Pour la période du royaume carolingien d'Aquitaine, le *Waltharius*, poème épique en vers latins, est un candidat sérieux au titre de « texte d'identité » (W.

⁴³ Pour L. Auzias et J. Dhondt, Pépin II serait le représentant d'un parti indépendantiste et d'un « sentiment national aquitain ». Dans ses écrits, M. Rouche est plus nuancé, puisqu'il évoque une identité « régionale » et un « séparatisme aquitain » qui serait le résultat paradoxal d'un universalisme proromain contrarié. Aujourd'hui, les thèses « nationaliste » et régionaliste n'ont plus beaucoup de partisans. De fait, les aristocraties locales, en partie franques (*Reichsaristokratie*), se sont plus attachées à des zones de pouvoir qu'à une hypothétique nation aquitaine. Pour J. Martindale ou R. Collins, le conflit serait réductible à une simple lutte dynastique entre deux prétendants. Très récemment, M.-C. Isaïa a contesté ce prisme dynastique qu'elle trouve réducteur. M.-C. Isaïa, *Histoire des Carolingiens (VIII^e-X^e siècles)*. Paris : Seuil, 2014, p. 11. A l'opposé de P. Riché, cette historienne rappelle que l'empire carolingien était avant tout une construction autoritaire à dimension plus territoriale que familiale.

⁴⁴ G. Pépin, « Les Aquitains et les Gascons au haut Moyen Age : l'affirmation de deux peuples » dans *Bulletin de la Société de Borda*, n° 479, 2005, p. 330.

⁴⁵ J. Bellarbre, « La "nation" aquitaine dans l'historiographie monastique du sud de la Loire (VIII^e-XII^e siècle) » dans *Revue de l'IFHA*, 6, 2014, p. 4.

Pohl). L'identité de son auteur, très discutée, est inconnue⁴⁶. Pour G. Pépin, le *Waltharius* serait la preuve qu'« un particularisme aquitain a bel et bien existé au IX^e siècle et que Pépin II [a] voulu paraître comme son champion » car les Francs seraient dénigrés dans le poème⁴⁷.

Notre analyse conclut à la complexité de l'identité dans cette œuvre qui ne peut être réduite à l'affirmation d'un nationalisme ou d'un régionalisme de rejet. En effet, si le héros aquitain, Walther, est en tout point positif, il n'y a pas de condamnation en bloc des Francs⁴⁸. Surtout, aucune caractéristique précise de l'Aquitain n'apparaît. Paradoxalement, cela pourrait confirmer l'identité aquitaine de l'auteur, si l'on suit l'idée d'une définition en creux de l'ethnicité par rapport et par opposition aux autres groupes. La seule exception parfois évoquée relève, selon nous, d'une mauvaise compréhension de la fin du poème⁴⁹. Le *Waltharius*, loin d'entériner une rivalité identitaire aquitano-franque,

⁴⁶ S. Albert *et al.*, *La chanson de Walther*. Grenoble : Université Stendhal, 2008, 165 p. Pour K.-F. Werner, ce serait une œuvre de propagande d'Ermold Le Noir. Derrière le héros, Walther d'Aquitaine, se cacherait Pépin II tandis que son rival, Charles Le Chauve, serait vilipendé en la personne du méchant roi franc, Gunther. Ces conclusions ont été critiquées à juste titre par R. Stone (M. Pelat, *Les identités...*, *op. cit.*, p. 95-96).

⁴⁷ G. Pépin, « Les Aquitains ... », *op. cit.*, p. 327.

⁴⁸ Seul Gunther, le roi des Francs, est un personnage en tout point négatif, bouffi par l'orgueil (v. 468). À l'inverse, les Francs sont souvent présentés de manière élogieuse (v. 58, v. 567, v. 1083). On ne peut guère trouver qu'une exception, malheureusement souvent citée hors contexte, à l'appui de la théorie d'un « nationalisme aquitain » xénophobe. Il s'agit de la mention de *Franci nebulones* (v. 555). Il pourrait s'agir de l'insulte « vauriens de Francs ». Mais les combats entre Walther et les Francs n'ont pas encore commencé. Il est donc plus crédible d'y voir une simple mention ethnique (« des Francs Nibelung »), qui étaient installés près de Worms dès 450 (D. Buschinger, « Nouvelle approche de la chanson des *Nibelungen* » dans M. Lacassagne (dir.), *Etudes de littérature médiévale offertes à A. Moisson*. Aix : PUP, 2000, p. 16). L'identité franque est d'ailleurs souvent désignée dans le poème comme « celle de Worms ». Ce serait un argument à l'appui d'une datation précoce de l'œuvre, à la fin du VIII^e siècle (ou au début du IX^e), alors que le statut de capitale de Worms, séjour favori de la cour de Charlemagne avant d'être éclipsé par Aix-la-Chapelle dans les années 790, était encore présent dans les mémoires (H. J. Hummer, *Politics and Power in Early Medieval Europe : Alsace and the Frankish Realm (600-1000)*. Cambridge: CUP, 2006, p. 110).

⁴⁹ Hagen, définitivement réconcilié avec Walther, fait allusion à un *ritum gentis* du héros aquitain (v. 1429), à savoir le port de l'épée à gauche que Walther ne pourra plus respecter (puisqu'il a perdu sa main droite au combat). Ce n'est qu'une plaisanterie macabre : *gens* doit correspondre ici au groupe des guerriers et non à un peuple.

cherche, au contraire, à réconcilier les deux aristocraties après les campagnes dévastatrices de Pépin III⁵⁰.

D'autres sources pourraient-elles relever des *texts of identity* chers à W. Pohl⁵¹ ? Selon L'Astronome, le jeune Louis, roi d'Aquitaine, se serait présenté devant Charlemagne, revêtu d'un costume ethnique, à Paderborn, en 781⁵². Pour M. Rouche, ce serait le costume « national » wascon⁵³. Mais il est possible que L'Astronome ait cherché à flatter la noblesse aquitaine en présentant Louis comme son représentant, au prix, peut-être, d'une invention d'un costume régional.

Un antagonisme entre Aquitains et Francs révélateur de rivalités ethniques ?

Pour la plupart des historiens, une vision négative des Aquitains chez les Francs serait bien attestée dans les sources. Ainsi, G. Pépin estime que « la légèreté d'esprit et l'incapacité de respecter la foi jurée sont des *topoi* très courants ayant trait aux Aquitains et aux Gascons dans les chroniques franques des IX^e et X^e siècles »⁵⁴. Mais, au final, la vision franque des Aquitains n'apparaît pas si négative dans les sources disponibles. Malgré L. Auzas, les exemples sont peu nombreux et montrent plus la volonté de discréditer un personnage qu'une population entière, que l'on peut et que l'on souhaite rallier. G. Pépin a d'ailleurs

⁵⁰ Nous penchons pour une composition dans le cadre d'une cour, au début du royaume d'Aquitaine, en privilégiant celle de Louis Le Pieux à celle de Charlemagne. Il s'agit de légitimer la création récente du royaume, en la renvoyant dans un passé mythique, et de faire des nobles Aquitains les égaux des Francs. Nous suggérons un rôle pédagogique d'édification des jeunes princes et des aristocrates, à l'exemple des Miroirs des princes (M. Pelat, *Les identités...*, *op. cit.*, p. 98).

⁵¹ Récemment, G. Pépin a cru voir, dans la chronique d'Adémar de Chabannes, la mention d'œuvres disparues « *legendae Aquitanorum* », qui auraient témoigné d'une identité aquitaine forte (G. Pépin, « Les Aquitains ... », *op. cit.*, p. 327). Mais *legendae* doit être traduit par Vies de Saints en latin médiéval. Il faut donc probablement conclure à une querelle monastique plutôt qu'à une allusion à l'équivalent des écrits de Bède pour les Anglais et de Paul Diacre pour les Lombards. Le contexte est très différent : si Adémar critique des *Vitae* de saint Jean Baptiste, c'est qu'il cherche à imposer le culte de saint Martial.

⁵² MGH, SS, 2, *Astronomus. Vita Hludowici*, p. 609.

⁵³ De notre point de vue, l'ethnonyme Wascon doit renvoyer ici, exceptionnellement, aux Aquitains. Ce serait une réminiscence de la lecture du pseudo-Frédégaire mais sans la nuance polémique que l'on trouve chez ce dernier. Par ailleurs, le caractère identitaire de l'habit doit être nuancé. En effet, il n'y a pas de divergences fondamentales avec le costume de Charlemagne tel que nous le décrit Eginhard (MGH, SSRG, 25, *Einhardi Vita Karoli*, p. 27-28).

⁵⁴ G. Pépin, « Les Aquitains ... », *op. cit.*, p. 329. *Contra* M. Pelat, *Les identités...*, *op. cit.*, p. 107.

souligné à juste titre l'existence de contacts positifs⁵⁵. Logiquement, les sources, franques en quasi-totalité, ne mentionnent qu'exceptionnellement une vision négative des Francs. Un passage de l'œuvre d'Eginhard a été utilisé à ce propos, à tort pour nous⁵⁶. En guise de bilan, on peut affirmer qu'aucune source ne permet d'identifier une conscience identitaire forte de l'Aquitaine au haut Moyen Age (ce qui ne veut pas dire qu'elle n'a pas existé au vu du caractère souvent elliptique ou fragmentaire de la documentation disponible).

Une identité wasconne fondée sur l'autonomie politique ou sur une dynastie ethnique ?

Loup, prince territorial ou ethnique ?

En 768-769, l'autonomie de fait du duc de Wasconie, Loup, est menacée dans le contexte de la réintégration de l'Aquitaine au *regnum Francorum*. Loup est obligé de se soumettre en 769. Il doit livrer Hunald II, prétendant au duché d'Aquitaine et probable fils de Waïfre, ainsi que l'épouse de ce dernier, sous la menace d'une intervention militaire franque. Les sources franques – seules disponibles – présentent néanmoins des variations intéressantes. Ainsi, les *Annales dites d'Eginhard* se révèlent plus mesurées malgré une ironie manifeste : Loup continue à exercer sur la Wasconie, hors circonstance exceptionnelle comme celle-ci, un pouvoir autonome⁵⁷. D'autres sources présentent une soumission plus complète⁵⁸. Pour R. Mussot-Goulard, le pouvoir de Loup

⁵⁵ G. Pépin, *ibidem*. On songe bien sûr à la présence de *nutriti* de la noblesse aquitaine à la cour des rois francs, même s'ils servent d'otages. Par ailleurs, dans *Le Poème à Louis Le Pieux* d'Ermold Le Noir, écrit entre 826 et 828, l'identité aquitaine est censée sublimer toutes les autres en une « cohorte aquitaine » des trois peuples Francs, Wascons et Goths, rassemblés sous les murs de Barcelone, lors du siège de la cité (note 64).

⁵⁶ MGH, SSRG, 25, *Einhardi Vita Karoli*, p. 19-20 : « Τὸν Φράνκον φίλον ἔχεις γείτονα οὐκ ἔχεις ». Traduction de P. Voisin : « Tu as le Franc pour ami ; tu ne l'as pas pour voisin ». Pour J.-C. Herbin, « le diction qu'Eginhard rapporte à propos des Francs devait correspondre à l'opinion des Gascons et même de tous les Aquitains » (J.-C. Herbin, « Quelle Gascogne dans la *Geste des Loherains ?* » dans V. Fasseur et J.-Y. Casanova (dir.), *L'Aquitaine des littératures médiévales (XI^e-XIII^e siècle)*. Paris : PUPS, 2011, p. 253 et n. 34). Mais le passage concerne sans ambiguïté les relations de Charlemagne avec Byzance (M. Pelat, *Les identités...*, *op. cit.*, p. 108).

⁵⁷ Loup est présenté comme terrorisé et infidèle à la parole donnée à Hunald. Pour autant, son engagement d'obéissance envers Charles reste vague (MGH, SS, 1, *Annales Einhardi*, p. 149).

⁵⁸ MGH, SS, 25, *Einhardi Vita Karoli*, t. 2, p. 445 et MGH, SSRG, *Annales Mettenses Priores*, 10, p. 56. R. Mussot-Goulard les a privilégiées pour conclure à la fin de l'autonomie wasconne (R. Mussot-Goulard, *Les Princes de Gascogne*. Paris : Marsolan,

s'appuierait sur un fond ethnique que sa dynastie revendiquerait – que cette prétention fût ou non justifiée – ce qui nous paraît douteux⁵⁹. Malheureusement, nous n'avons pas de portrait réel du duc Loup, qui est plus décrit comme un personnage effacé devant la toute-puissance de Charlemagne que comme un traître.

L'épisode de Roncevaux : le signe d'une identité wasconne inassimilable dans l'ensemble franc ?

Le guet-apens dit de Roncevaux (778), au retour de l'expédition avortée de Saragosse, prouve la difficulté d'installer l'autorité royale en Wasconie, mais l'identité ethnique n'y apparaît pas non plus centrale. Les faits sont certes difficiles à établir⁶⁰. Toutes les sources franques ont pour point commun de chercher, soit à occulter l'échec de Charlemagne, soit à le minimiser⁶¹. Au final, il n'y a pas de déchaînement de l'historiographie franque contre les Wascons.

Un pouvoir wascon plus qu'un peuple wascon ?

Un pouvoir autonome wascon entre tentatives avortées d'intégration et stigmatisation ethnique

La Wasconie reste un territoire autonome de fait, malgré des reprises en main périodiques du pouvoir franc, dans les années qui suivent. Elle se serait révoltée dans les années 780. La date réelle est inconnue du fait de la chronologie peu précise de l'Astronome.

Un léger vernis ethnographique permet d'expliquer l'attitude des Wascons par les défauts ataviques classiques de la barbarie⁶². Surtout, on comprend que des raisons politiques priment : le chef wascon Adalric, probable

1982, p. 73). En effet, l'historienne voit dans la soumission de Loup une *commendatio* du même type que celle de Tassilon de Bavière. Mais il nous paraît préférable de retenir la version des *Annales dites d'Eginhard*, d'une soumission en grande partie conjoncturelle et magnifiée par la propagande franque. En l'absence de campagne militaire, il semble peu probable que Loup ait perdu le pouvoir en 769 comme le suppose R. Mussot-Goulard.

⁵⁹ *Idem*, p. 77 et note 52. *Contra* M. Pelat, *Les identités...*, *op. cit.*, p. 112.

⁶⁰ Toutefois, les Wascons sont clairement impliqués, avec, peut-être, les fils du gouverneur de Gérone et de Barcelone, Sulaymân ibn Al-Arabi, que Charlemagne soupçonnait de trahison et ramenait avec lui après son échec devant Saragosse (M.-C. Isaïa, *Histoire des Carolingiens...*, *op. cit.*, p. 97-98).

⁶¹ M. Pelat, *Les identités...*, *op. cit.*, p. 113-116.

⁶² Y figurent surtout l'inconstance (*natura levis*) et l'incapacité de contrôler leurs émotions (*valde elatos*) ainsi que la furie des bêtes sauvages (*effertatos*). MGH, SSRG, 64, *Astronomus. Hludowici Vita*, p. 296-300.

successeur de Loup, a fait prisonnier le duc de Toulouse, Chorson, et il ne le libère qu'après lui avoir extorqué des serments⁶³.

Une tentative d'intégration du duché wascon dans l'ordre carolingien est faite ultérieurement sous la forme d'un Etat autonome (v. 799-801). Apparaît alors une vision ethnographique plus positive des Wascons sous une plume franque. Le rôle de Sanche-Loup, probable parent de Loup, y est mis en valeur⁶⁴. Mais la Wasconie reste rebelle au pouvoir franc comme le montre la révolte provoquée par le remplacement du comte de Fezensac (dans le Gers actuel) que rapporte l'Astronome⁶⁵. En 812, une nouvelle révolte des Wascons consacre le retour en force de l'ethnotype négatif. L'auteur dénonce une *pars Wasconum* rebelle qui ne se soumet qu'après destruction de ses biens. L'intégration des Wascons, si tant est que l'on puisse la décrire ainsi, a donc été de très courte durée.

La Wasconie, de la principauté élective à la division à partir de la disparition de Sanche Loup ?

La mise à l'écart du comte de Bordeaux et duc des Wascons, Seguin, en 816/817, provoque une nouvelle révolte entre Garonne et Pyrénées. Les sources divergent néanmoins sur son ampleur⁶⁶. La Wasconie anticipe sur la naissance

⁶³ Pour R. Mussot-Goulard, Adalric serait un comte franc. Mais le rapprochement proposé (avec un individu du nom d'Aricatus) semble très douteux (R. Mussot-Goulard, *Les Princes...*, p. 75-76, notes 43 et 44). Il était plus vraisemblablement un prince autonome. Quoi qu'il en soit, les sources franques, méprisantes, lui refusent tout titre. Le critère d'embarras permet néanmoins de mettre en évidence une indépendance étonnante, presque comparable à celle d'un monarque étranger. En effet, Adalric échappe à toute sanction, en 786-787. C'en était trop pour Charlemagne qui décide d'une ferme reprise en main. Il convoque Adalric et l'exile (on suppose la menace d'une intervention militaire franque en cas de refus) et remplace Chorson par Guillaume, cousin de Louis Le Pieux, au poste de duc de Toulouse. Le chroniqueur parle d'un succès, mais des troubles, sans doute provoqués par ces dépositions, éclatent vers 787-789 (MGH, SSRG, 64, *Astronomus. Hludowici Vita*, p. 296-300).

⁶⁴ MGH, AA, *Poetae*, 2, *Ermoldi Nigelli Carmina*, p. 6, 8 et 9 : les *Wascones rabidos* (« enragés ») seraient transformés en agneaux grâce à l'action du roi d'Aquitaine. La fidélité de Sanche-Loup (qui participe au siège de Barcelone au côté des Francs) y est célébrée et, comme nous l'avons déjà vu, l'identité wasconne est censée se fondre dans une nouvelle identité aquitaine (la « cohorte aquitaine » des Francs, des Wascons et des Goths). R. Mussot-Goulard conclut à une « réussite de l'ordre carolingien », ce qui paraît douteux. Il semble que le recours à la dynastie locale ait été un choix par défaut. Il était en effet trop difficile d'annexer la Wasconie, plus éloignée du cœur de l'Empire franc, que la Bavière, intégrée de force en 788 (carte 2). R. Mussot-Goulard, *Les Princes...*, *op. cit.*, p. 76. *Contra* M. Pelat, *Les identités...*, *op. cit.*, p. 120.

⁶⁵ MGH, SSRG, 64, *Astronomus. Hludowici Vita*, p. 312-313.

⁶⁶ M. Pelat, *Les identités...*, *op. cit.*, p. 124-125.

de principautés territoriales dans le reste du monde carolingien – du fait de l'éloignement des centres du pouvoir et de son statut de marche face à l'Espagne musulmane⁶⁷. Il faut attendre 816 pour que l'élection d'un prince wascon, Garsimir, même si son nom n'est guère assuré, soit attestée dans nos sources. Elle est la première dans le monde carolingien mais, surtout, son caractère ethnique n'est pas prouvé. En 819, un nouveau prétendant, Loup Centulle, apparaît. Après sa capture, il est simplement exilé, et non exécuté, dans une stratégie globale que l'on retrouve à l'autre bout de l'Empire, consistant à garder sous la main des princes étrangers déchus⁶⁸. Pépin I^{er} d'Aquitaine mène la répression en 819 selon les *Annales royales*, confirmées par l'Astronome⁶⁹. Malgré la maigreur de nos sources, la Wasconie semble alors traversée par de multiples clans aristocratiques, sans doute rivaux entre eux, et dans leurs stratégies par rapport aux Francs⁷⁰. La création d'une conscience identitaire wasconne est donc d'autant plus douteuse⁷¹.

Une interiorisation de l'identité wasconne à partir du principat de Sanche Sanche dit Mitarra ?

Le témoignage d'Euloge de Cordoue, atteste du maintien d'une principauté wasconne indépendante⁷². Concernant le règne du comte Sanche Sanche, il paraît difficile d'utiliser les cartulaires gascons, rédigés sous le principat du

⁶⁷ La protoféodalité est aussi en cours : le terme *coniuratio* (MGH, SSRG, 6, *Annales regni Francorum*, p. 144) peut sans doute être pris au pied de la lettre. Seguin avait obtenu le serment, en théorie réservé au roi, de ses sujets.

⁶⁸ Le nom laisse supposer une prétention dynastique liée à la famille des Loups, sans pour autant l'assurer (ni exclure une élection). La présentation des *Annales royales* crée un parallèle intéressant (*simili modo*) avec le royaume client des Abodrites, à l'est de l'embouchure de l'Elbe, à l'autre extrémité de l'Empire (carte 2), qui venait lui aussi de subir une campagne militaire, menée contre son roi Sclaomir, lequel fut déposé. Outre un certain mépris pour les Wascons, identifiés à des barbares qui n'étaient pas totalement christianisés, cela renvoie à une stratégie identique.

⁶⁹ L'Astronome continue à faire de la rébellion une maladie héréditaire wasconne (*nativa peste sibi seditionis*), et, plus intéressant, souligne les divisions internes des Wascons (*discordantes*). MGH, SSRG, 64, *Astronomus. Hludowici Vita*, p. 396.

⁷⁰ M. Pelat, *Les identités...*, *op. cit.*, p.129-130.

⁷¹ MGH, SS, 1, *Annales Bertiniani*, p. 430. Durant les années 830, dans le contexte de la fin de la domination de Pépin d'Aquitaine, la Wasconie aurait pu être divisée entre pouvoirs rivaux. Contrairement à ce qu'a soutenu R. Mussot-Goulard, la *gens wasconne* n'apparaît pas en voie d'intégration complète à l'Empire vers 840 (R. Mussot-Goulard, *Les Princes...*, *op. cit.*, p. 90-92 et note 182). Notons que le roi Charles Le Chauve ne s'est rendu qu'aux confins de la Wasconie, à Agen, le 23 août 842, ce qui ne plaide pas pour un contrôle étroit de la région.

⁷² J. P. Migne, *Patrologie Latine*. Paris : Petit-Montrouge, 1844-1855, CXV, p. 845.

comte-duc Guillaume-Sanche, au XI^e siècle, qui cherche, par une généalogie aujourd'hui guère vérifiable, à ancrer son pouvoir dans le passé, facteur de légitimité. Une intériorisation de l'identité wasconne, restée jusqu'à présent, du moins dans les sources, une étiquette ethnique accolée par les Francs à une population rebelle, pourrait être visible dans le surnom traditionnellement attribué à Sanche Sanche (v. 805-864), *Mitarra*. Il semble néanmoins que la valorisation des chefs wascons se fasse en utilisant les stéréotypes négatifs attachés habituellement à leur peuple⁷³. Toutefois, un indice d'inversion de l'ethnotype wascon pourrait apparaître dans la *Vita Rictrudis*, car les origines wasconnes de cette sainte y sont perçues comme positives, ce qui est exceptionnel⁷⁴. À l'inverse, la *gens Wasconum*, héritée de la vieille ethnographie isidorienne, serait-elle en train de disparaître au profit d'une territorialisation du territoire où s'exerce un *principatus* dynastique, la *Wasconia* bientôt écrite *Gasconia*? C'est la thèse de R. Mussot-Goulard⁷⁵. Cependant, si la patrimonialisation de la charge de prince ne fait pas de doute – il paraît difficile de confirmer la fin de la notion de *gens* wasconne.

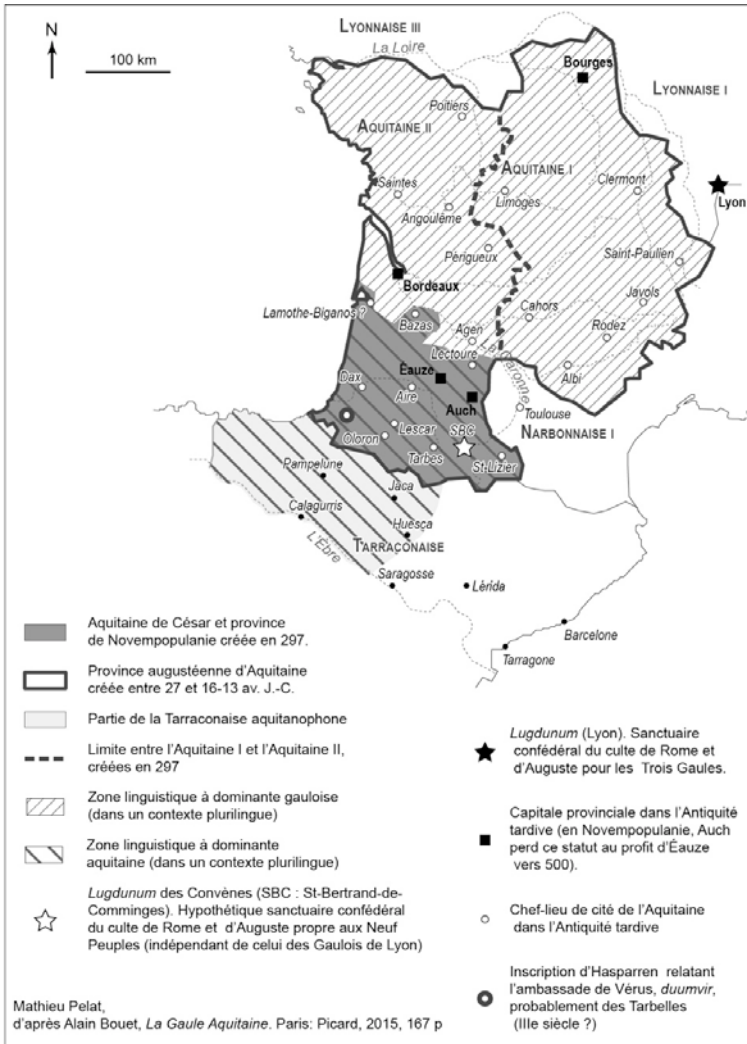
En conclusion, les sources laissent peu de place à d'éventuels particularismes ethniques. Ainsi, la Novempopulanie, la principauté de Wasconie et le royaume d'Aquitaine seraient plus des constructions territoriales que des entités ethniques. Il faut cependant nuancer ce constat qui est sans doute déformé par une documentation très lacunaire. Une ethnicité propre, dont il ne reste guère de trace, a pu exister mais elle ne devait pas jouer de rôle dans la mobilisation contre les puissances étrangères.

⁷³ Pour R. Mussot-Goulard, « *Mitarra*, le montagnard sauvage, est un surnom euskarien » (*Les Princes ...*, *op. cit.*, p. 94). Cela pourrait correspondre à une inversion du *mos inditus* traditionnel, associant montagne et barbarie. Le duc deviendrait une sorte de héros civilisateur des « Wascons perfides » du *topos* franc. Mais cette interprétation est très fragile, car si *Mitarra* a parfois été rapproché du basque moderne *menditarra* (le montagnard), une autre hypothèse le fait dériver de l'arabe *medarra* (fléau, destruction). Par ailleurs, ce surnom a très bien pu être attribué à Sanche Sanche, *a posteriori*, pour le compte de Guillaume-Sanche.

⁷⁴ Si cette sainte a vécu au VII^e siècle, sa *Vita* n'a été mise par écrit qu'en 907, par Hubald de Saint-Amand, à partir des traditions du monastère de Marchiennes, près d'Arras. Pour autant, il est difficile de dater précisément les origines de ce passage et de ses motivations (M. Pelat, *Les identités...*, *op. cit.*, p.135).

⁷⁵ Pour l'historienne, l'identité serait désormais surtout fondée sur la légitimité d'une dynastie capable de remporter des victoires, face aux Normands comme aux Sarrasins. Cette évolution aurait commencé dès *Mitarra* et aurait été poursuivie, notamment sous Arnaud et Garsie Sanche (886-920), dont le titre aurait été celui de comte à la tête d'un *regnum* – le *rex Francorum* restant souverain théorique de la *Wasconia* (R. Mussot-Goulard, *Les Princes ...*, *op. cit.*, p. 100).

Carte 1 : les Aquitains antiques



Carte 2 : l'Aquitaine altomédiévale, une marche entre mondes franc et hispanique

